

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LORIENT

BP 426 - 3 RUE BENJAMIN DELESSERT
56104 LORIENT CEDEX 04
TL 02 97 21 01 53 FX 02 97 21 34 83
3617 INFOGREFFE - www.infogreffe.fr
02 97 21 06 28

L E X A - SOCIETE D'AVOCATS -
16 RUE DES FONTAINES
56100 LORIENT

V/REF :

N/REF : 88 B 199 / 2006-A-270

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LORIENT certifie qu'il a reçu le 19/01/2006,

Extrait du P.V. du conseil d'administration du 08/06/2005

- Changement de représentant permanent d'une personne morale administrateur

LETTRE DE DESIGNATION DE REPRESENTANT PERMANENT EN DATE DU 27.06.05

Concernant la société

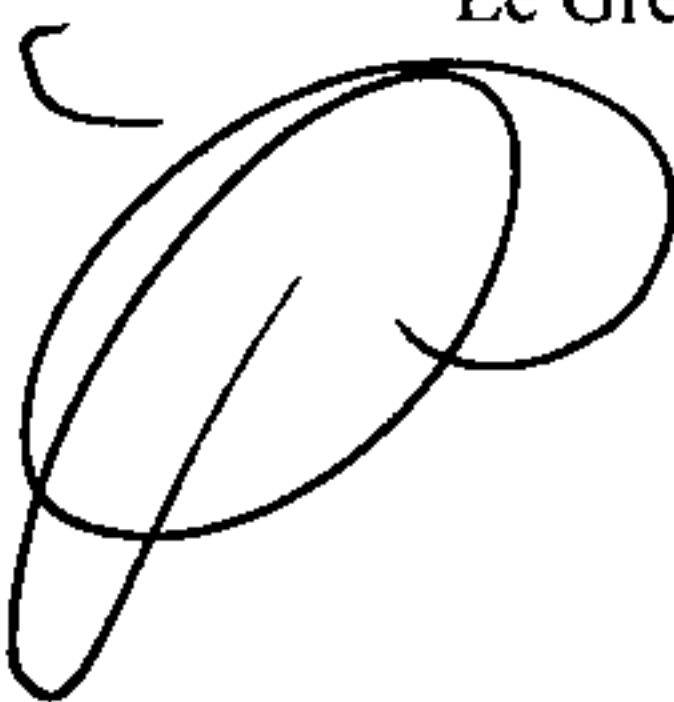
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE GESTION DES PORTS DE PLAISANCE ET EQUIPEMENTS
PUBLICS DE LOISIRS DU PAYS DE LORIENT
Société anonyme d'économie mixte
HOTEL DE VILLE
56100 LORIENT

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2006-A-270 le 19/01/2006

R.C.S. LORIENT 344 519 251 (88 B 199)

Fait à LORIENT le 19/01/2006,

Le Greffier



13.02 2006. A 270

**S.E.M. DES PORTS DE PLAISANCE ET EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LOISIRS DU PAYS DE LORIENT - SELLOR**

Société anonyme au capital de 177 200 Euros
Siège social : LORIENT 56321 - Hôtel de Ville
R. C. S LORIENT 344 519 251

88 B125

COPIE
CERTIFIEE CONFORME



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EN DATE DU 8 JUIN 2005**

Le Conseil d'Administration de la S.E.M des PORTS DE PLAISANCE ET EQUIPEMENTS PUBLICS DE LOISIRS du pays de LORIENT – SELLOR s'est réuni le **8 Juin 2005 à 11 heures**, au restaurant « Les Rives du Ter » à LARMOR-PLAGE (56260) sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BAGEOT, Maire d'INZINZAC-LOCHRIST, Président de la société.

Le registre de présence a été émargé à l'entrée en séance.

Il permet de constater que :

Sont présents :

I – COLLEGE PUBLIC – collectivités territoriales :

A – La Communauté d'Agglomération du Pays de LORIENT, ayant pour délégués :

- . Monsieur Jean-Pierre BAGEOT, Maire d'INZINZAC- LOCHRIST, Président de la SELLOR
- . Madame Monique VERGNAUD, Maire de PORT-LOUIS
- . Monsieur Robert REMOT, Maire de CLEGUER
- . Monsieur Gérard PERRON, Maire d'HENNEBONT
- . Monsieur Hubert de la GENESTE, Maire de BRANDERION
- . Monsieur Jean-François ROBIC, Conseiller Municipal de LANESTER

B – La ville de LORIENT :

- . Monsieur Jacques SINQUIN, Maire-Adjoint de LORIENT

C – La ville de LARMOR-PLAGE :

- . Monsieur Victor TONNERRE, Maire de LARMOR-PLAGE

II – COLLEGE PRIVE :

- . **Le Crédit Maritime Mutuel du Morbihan**, représentée par Monsieur Dominique RIGUIDEL agissant en qualité de représentant permanent auprès du Conseil d'Administration
- . **La Caisse des Dépôts et Consignations** représentée par Madame Laurence POQUET.

Sont absents et excusés :

- . Monsieur François AUBERTIN, Maire de GUIDEL
- . Monsieur Joseph FORES, Maire-Adjoint de PLOEMEUR
- . Monsieur William LE POLOZEC, Conseiller Municipal de QUEVEN
- . Monsieur Christian LE DIRAISON, Maire-Adjoint de GAVRES
- . Monsieur Eric REGENERMEL, Maire de GROIX

Tous délégués de la communauté d'Agglomération du Pays de LORIENT.

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Thierry FRECHIER, Directeur de la SELLOR
- Monsieur Olivier TREONDAR, contrôleur de gestion de la SELLOR
- Monsieur Etienne COLIN, Commissaire aux comptes de la société
- Madame Martine GEFFRAY, des Services Administratifs de CAP'LORIENT
- Monsieur Philippe MARTELET, Délégué du Comité d'Entreprise
- Madame Gwénaëlle GAMBERT, Déléguée du Comité d'Entreprise
- Monsieur Albert GIOVANNELLI, Directeur Général des services de CAP'LORIENT
- Maître Jean-Marie DENOEL, Avocat de la SELLOR

Conformément à la loi n° 83-597 du 7 Juillet 1983 et à la loi n° 66-537 du 24 Juillet 1966 sur les sociétés commerciales, ainsi que de l'article 14 des statuts, la validité des délibérations prises en séance du Conseil d'Administration d'une société d'économie mixte locale est subordonnée à la présence effective de la moitié au moins de ses membres, y compris la moitié des représentants des collectivités locales.

W L JKB

Monsieur le Président rappelle que depuis l'assemblée générale extraordinaire du **11 Juillet 2001**, le Conseil d'Administration a été élargi à **16 membres maximum** dont **13 réservés** aux collectivités territoriales et à leurs groupements.

Le nombre actuel des administrateurs est fixé à **15**.

Monsieur le Président constate que le nombre des administrateurs et des délégués représentant les collectivités territoriales administrateurs, physiquement présents est de **10 sur 15 administrateurs**, dont **8** représentent les collectivités territoriales, soit plus de la moitié des administrateurs désignés pour siéger au Conseil d'Administration.

Le quorum requis par la loi est donc atteint.

En conséquence, Monsieur le Président prend acte que le Conseil d'Administration peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du Conseil d'Administration du 21 Mars 2005 a été adopté à l'unanimité.

Puis, le Conseil délibère sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- *Arrêté des comptes définitifs au 31 Décembre 2004,*
- *Préparation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2004,*
- *Convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle,*
- *Questions diverses.*

.....

Avant de clore la présente réunion et au titre des questions diverses, Monsieur Jean-Pierre BAGEOT rappelle que lors du précédent Conseil d'Administration du 21 Mars 2005, Madame Claire Anne DAVID-LECOURT, représentant la Caisse des Dépôts et Consignations, avait indiqué aux membres du Conseil d'Administration qu'elle serait prochainement remplacée en qualité de représentant permanent de ladite Caisse auprès de la SELLOR dans la mesure où elle venait d'être nommée aux ANTILLES.

Monsieur Jean-Pierre BAGEOT indique que Madame DAVID-LECOURT lui a adressé un courrier officiel le 15 Avril 2005 pour lui confirmer sa position.

Par ailleurs, il souligne qu'il a reçu le 23 Mai suivant, un courrier de Monsieur Vincent FAUSSER, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la région Bretagne désignant Madame Laurence POQUET, demeurant Centre d'Affaires Sud - 19 rue de Chatillon 35065 RENNES, en remplacement de Madame Claire Anne DAVID-LECOURT en qualité de représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations au Conseil d'Administration de la SELLOR.

Il propose, par conséquent, aux administrateurs présents de prendre acte de ce changement de représentant permanent survenu au sein de la Caisse des Dépôts et Consignations.

W L J B B

Le Conseil, à l'unanimité, et à la demande de son Président, prend acte des faits et informations qui précèdent et notamment de la nomination de Madame Laurence POQUET en qualité de représentant permanent de la Caisse des Dépôts et Consignations au Conseil d'Administration de la SELLOR en remplacement de Madame Claire Anne DAVID-LECOURT, démissionnaire.

Le Conseil, à l'unanimité, délègue à son Président ou au porteur d'une copie des présentes le soin d'accomplir toutes les formalités légales et notamment celles rendues nécessaires auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT.

.....



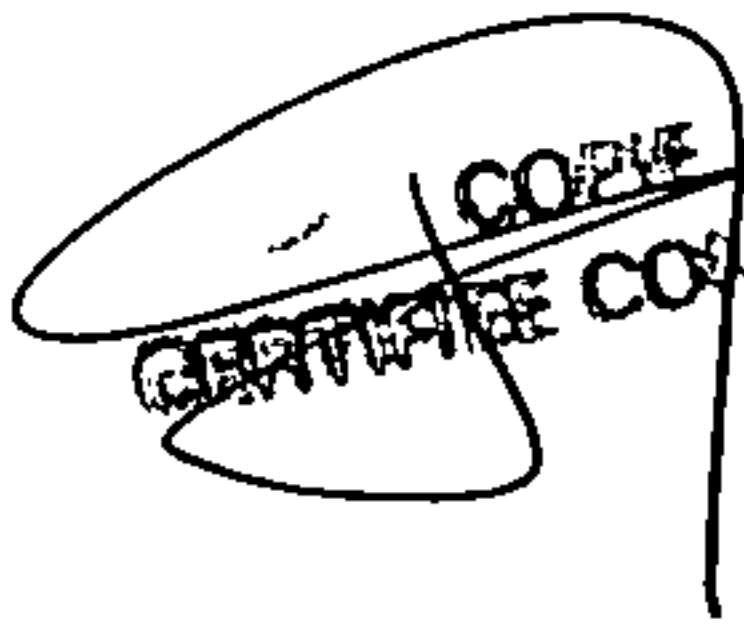
CLOTURE DE LA SEANCE

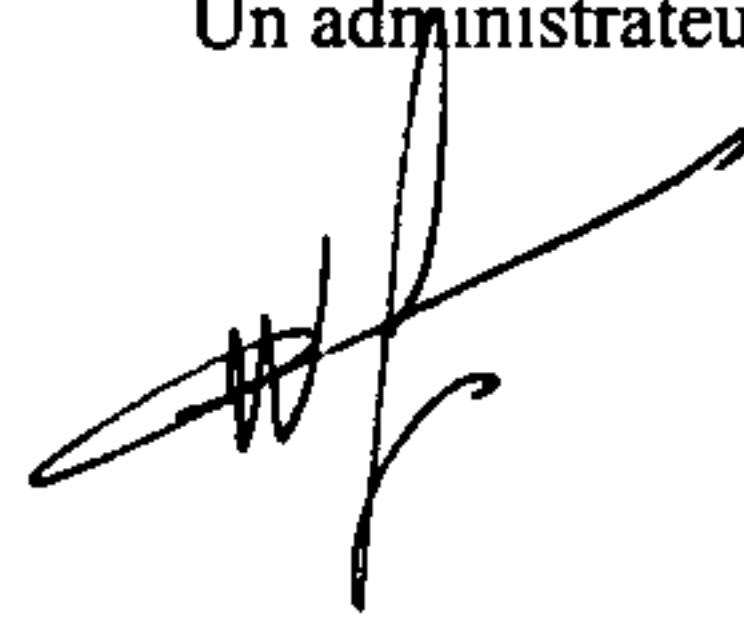
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Le Président Directeur Général,

Un administrateur


COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



Je soussigné

Vincent FAUSSER, Directeur Général de la CAISSE DES DEPOTS pour la région Bretagne, dont le siège social est à RENNES (35065) Cedex, Centre d'Affaires Sud 19 rue de Châtillon,

désigne par les présentes Madame Laurence POQUET, Analyste financier de la CAISSE DES DEPOTS, en qualité de représentant permanent de ladite Caisse, au sein du Conseil d'Administration de la SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DES PORTS DE PLAISANCE ET EQUIPEMENTS PUBLICS DE LOISIRS DU PAYS DE LORIENT- SELLOR, Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 177 200 Euros, dont le siège social est à LORIENT (56321), Hôtel de Ville, immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de LORIENT sous le numéro 344 519 251, en remplacement de Madame Claire Anne David LECOURT.

Attestation faite pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Rennes
Le 27/06/2005
